

**Report to
Rapport destiné au :**

**Council
au Conseil
6 November 2019/6 novembre 2019**

**Submitted on November 6, 2019
Soumis le 6 novembre 2019**

**Submitted by
Soumis par:**
**Isabelle Jasmin, Deputy City Treasurer, Corporate Finance, Finance Services
Department/Trésorière municipale adjointe, Finances municipales, Direction
générale des services des finances**

**Contact Person
Personne-ressource :**
**Cyril Rogers, Manager Financial Strategy, Planning and Budgeting, Corporate
Finance, Finance Services Department/Gestionnaire, Stratégie financière,
Planification et Budgétisation, Finances municipales, Direction générale des
services des finances
613-580-2424, ext. /poste 21562, Cyril.Rogers@ottawa.ca**

Ward: CITY WIDE/À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2019-FSD-FIN-0007

SUBJECT: 2020 DRAFT OPERATING AND CAPITAL BUDGETS

**OBJET : BUDGETS PRÉLIMINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET
D'IMMOBILISATIONS DE 2020**

REPORT RECOMMENDATIONS

- 1. That City Council receive and table the Draft 2020 Operating and Capital Budgets at its meeting of November 6, 2019 for subsequent consideration by Council sitting in Committee of the Whole to be held December 11, 2019.**
- 2. That City Council refer the relevant portions of the 2020 Operating and Capital Budgets to each Standing Committee of Council, IT Sub-Committee**

and the Transit Commission for their consideration and recommendation to Council sitting in Committee of the Whole to be held December 11, 2019.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

- 1. Que le Conseil municipal reçoive et dépose les budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2020 à sa réunion du 6 novembre 2019 et qu'il les examine subséquemment en comité plénier le 11 décembre 2019.**
- 2. Que le Conseil municipal transmette les parties pertinentes des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2020 à chaque comité permanent du Conseil, au Sous-comité de la technologie de l'information et à la Commission du transport en commun pour que ces derniers les examinent subséquemment et formulent des recommandations au Conseil en comité plénier le 11 décembre 2019.**

RÉSUMÉ

This report provides a high-level summary and overview of the Draft 2020 Tax and Rate Supported Operating and Capital Budgets, tabled at City Council on November 6, 2019. This report summarizes these budgets at the highest level, while the budget books for each Standing Committee provide detailed changes in each service area.

The 2020 Draft Operating and Capital Budget adheres to Council's direction of setting an overall municipal tax increase at 3%, and that the rate supported budget be set in accordance with the approved 2017 Long Range Financial Plan (LRFP) V – Water, Wastewater and Stormwater supported programs.

The 2020 Draft Budget demonstrates a continued commitment in important investments in physical and social infrastructure, resident safety, the environment, and quality of life in communities across Ottawa. The 2020 Draft Budget is an affordable approach for responsible growth, mobility and housing, and ensures a balance of affordability and fiscal responsibility while maintaining a prudent approach to long-term financial stability.

After the 2020 Draft Budget is tabled on November 6, 2019, the next phase of consultation begins with public delegations at Standing Committee, Transit Commission and Board budget meetings. The draft budget will be available online and reference copies of the budgets will be available in the City's libraries and client service centres.

Council will consider the final 2020 Draft Budget, sitting as Committee of the Whole, on December 11, 2019.

RÉSUMÉ

Le présent rapport est un sommaire général et un survol des budgets de fonctionnement et d'immobilisations provisoires de 2020 financés par les taxes et les redevances et déposés au Conseil municipal le 6 novembre 2020. Il résume globalement ces budgets, tandis que les documents budgétaires de chaque comité permanent fournissent des détails sur les changements dans chacun des secteurs.

Le budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2020 est conforme à la directive du Conseil de fixer à 3 % l'augmentation globale de la taxe municipale et à celle d'établir le budget financé par les redevances en fonction du Plan financier à long terme V — Programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales financés par les tarifs (approuvé en 2017).

Le budget provisoire de 2020 démontre un engagement ferme à investir substantiellement dans l'infrastructure physique et sociale de la Ville, dans la sécurité des résidents, dans l'environnement et dans la qualité de vie de la population d'Ottawa. Il constitue une approche abordable pour la croissance responsable, la mobilité et le logement et concilie l'abordabilité des services et la responsabilité financière, tout en maintenant une approche prudente au chapitre de la stabilité financière à long terme.

Une fois le budget provisoire de 2020 déposé le 6 novembre prochain, la prochaine phase de consultation commencera par des délégations du public aux réunions budgétaires des comités permanents, des conseils d'administration et de la Commission du transport en commun. Le budget provisoire sera affiché en ligne et on pourra s'en procurer des exemplaires dans les bibliothèques de la Ville et les centres du service à la clientèle.

Le Conseil municipal examinera le budget provisoire une dernière fois avant son adoption le 11 décembre 2019, en comité plénier.

CONTEXTE

Le 5 décembre 2018, le Conseil approuvait le processus budgétaire de ce mandat du Conseil dans le cadre de l'adoption du Rapport de l'examen de la structure de gestion publique du Conseil municipal de 2018-2022 ([ACS2018-CCS-GEN-0028](#)). Le processus adopté relatif aux budgets financés par les taxes et les redevances pour le mandat de

2018-2022 du Conseil est sensiblement le même que celui approuvé par le Conseil précédent.

Le 25 septembre 2019, les lignes directrices suivantes ont été approuvées par le Conseil dans le cadre de l'adoption du rapport intitulé « Orientations budgétaires, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget 2020 » ([ACS2019-FSD-FIN-0004](#)) :

- a. Que l'augmentation générale de l'impôt foncier soit de 3% et ventilée comme suit :
 - Que l'augmentation des taxes à l'échelle de la Ville ne dépasse pas 2 % en 2020, ce qui comprend le financement attribué à la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) et à Santé publique Ottawa, et que le Conseil municipal demande aux conseils de la BPO et de SPO d'élaborer leurs budgets préliminaires en fonction de leur part calculée *au prorata* de cette hausse.
 - Que la taxe pour le Service de police d'Ottawa soit augmentée de 3 % au maximum et que le Conseil municipal demande à la Commission des services policiers d'élaborer son budget préliminaire en fonction de cette hausse.
 - Que la taxe pour le transport en commun soit augmentée de 6,4 %, ce qui comprend l'augmentation de 9,8 M\$ de la contribution au fonds d'immobilisations en remplacement de l'annulation de la hausse de la taxe provinciale sur l'essence.
- b. Que les recettes fiscales générées par les nouvelles propriétés (croissance de l'évaluation foncière) soient estimées à 1,5 % de leur imposition actuelle en 2020 et que le Conseil municipal demande à la Commission des services policiers, à la Commission du transport en commun et aux conseils de la BPE et de SPO d'élaborer leurs budgets préliminaires dans les limites de cette attribution.
- c. Que tous les frais d'utilisation et redevances de la Ville augmentent conformément à l'orientation présentée dans le Cadre financier ou le Plan financier à long terme V.
- d. Que la hausse ponctuelle de 57 millions de dollars des recettes provenant de la taxe sur l'essence fédérale soit affectée au renouvellement des infrastructures : routes, ponts et modes de transport actif.
- e. Que le budget d'immobilisations 2020 soit élaboré conformément aux

orientations présentées dans l'Étude préliminaire sur les redevances d'aménagement de 2019, le Plan financier à long terme V et le Cadre financier.

- f. Que le budget préliminaire de 2020 financé par les redevances soit élaboré conformément au Plan financier à long terme V - programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales financés par les redevances, approuvé en 2017.
- g. Que les frais de collecte des ordures soient augmentés conformément aux orientations du Rapport sur le renouvellement des contrats pour la collecte des déchets domestiques solides ([ACS2019-PWE-GEN-0001](#)).

Les budgets préliminaires de 2020 déposés au Conseil le 6 novembre 2019 sont présentés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun. Ils sont constitués des documents suivants :

Présentation des services municipaux

- Comité des finances et du développement économique
- Comité de l'agriculture et des affaires rurales
- Comité des services communautaires et de protection
- Comité des transports
- Comité de l'urbanisme
- Comité permanent sur la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets
- Comité de vérification
- Sous-comité de la technologie de l'information

Conseils et commissions

- Commission de services policiers d'Ottawa
- Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa
- Conseil de santé d'Ottawa
- Comité de dérogation
- Commission de prévention du crime d'Ottawa
- Commission du transport en commun

Ce rapport fournit les grandes lignes de tous les budgets préliminaires soumis au Conseil. Les résumés des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations

2020 de tous les comités permanents et conseils, et de la Commission du transport en commun sont annexés au présent rapport au titre de documents 1 et 2.

ANALYSE

Survol du budget préliminaire de 2020

SERVICES FINANCÉS PAR LES TAXES

Le budget préliminaire 2020 déposé le 6 novembre 2019 atteint l'objectif du Conseil de majorer globalement de 3 % les taxes foncières municipales.

Le Conseil a également approuvé une directive budgétaire selon laquelle tous les conseils locaux ainsi que la Commission de transport en commun recevront leur part du budget calculée au prorata de l'augmentation des recettes de l'impôt foncier découlant de la hausse estimée de la croissance de l'évaluation. Le Conseil a demandé aux conseils et à la Commission de transport en commun de préparer leurs budgets préliminaires de 2020 en respectant leurs allocations annuelles.

Les budgets déposés le 6 novembre 2019 respectent les recommandations formulées dans le rapport intitulé « Orientations budgétaires, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget 2020 » ([ACS2019-FSD-FIN-0004](#)).

PRÉVISIONS GLOBALES POUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT/IMPOSITION PRÉVUE

Les budgets préliminaires de 2020 comprennent 74,6 M\$ de recettes fiscales nettes additionnelles. Ces recettes proviennent de la majoration globale de 3 % de l'impôt foncier, ce qui comprend tous les services municipaux, les services policiers et les services de transport en commun. Le tableau 1 illustre l'incidence estimée de cette hausse pour les maisons en zone rurale et urbaine et les propriétés commerciales dont la valeur d'évaluation se situe dans la moyenne.

Tableau 1 — Incidence sur la facture d'impôt foncier (en dollars)

	Maison — zone urbaine	Maison — zone rurale	Propriété commerciale
	Évaluation moyenne 404 000 \$	Évaluation moyenne 404 000 \$	Évaluation moyenne 460 000\$
Imposition en 2019	3 672 \$	3 057 \$	7 630 \$
Hausse en 2020			
À l'échelle de la ville	49 \$	46 \$	101 \$
Police	18 \$	18 \$	38 \$
Transport en commun	42 \$	13 \$	90 \$
Variation en \$	109 \$	77 \$	229 \$
Variation en %	3 %	2,50 %	3 %

Ces hausses estimées sont fondées sur les exigences de financement et le budget préliminaire actuels. Les augmentations réelles de la facture d'impôt foncier dépendront du budget adopté par le Conseil, des données d'évaluation de la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) et de toute modification apportée à la politique fiscale adoptée par le Conseil avant de déterminer les taux d'imposition.

Postes équivalents à temps plein

Les budgets préliminaires qui ont été déposés tiennent compte du nombre de postes équivalents à temps plein (ETP) requis pour fournir les services municipaux. En 2020, tous services confondus (y compris les services financés par les redevances), au total 15 602,08 postes équivalents à temps plein sont requis pour fournir les services municipaux et les services reliés aux conseils et aux commissions. Il s'agit d'une augmentation nette de 248,69 postes équivalents à temps plein par rapport à 2019. Le tableau 2 ci-après présente le nombre de postes ETP demandés dans le budget 2020.

Tableau 2 : Postes ETP demandés

Direction générale	Postes ETP demandés — budget 2020
Services des finances	5,00
Services sociaux et communautaires	-2,00
Services de protection et d'urgence	14,00
Travaux publics et Services environnementaux	15,34
Planification, Infrastructure et Développement économique	15,33
Services des transports	2,32
Services novateurs pour la clientèle	5,00
Bibliothèque publique d'Ottawa	1,00
Service de police d'Ottawa	27,00
Santé publique Ottawa	4,7
Commission du transport en commun	161,00
Total	248,69

Les demandes de postes ETP inscrites dans le budget 2020 sont principalement reliées à la croissance des services de première ligne. Les Services du transport en commun se voient attribuer la plus grande part de cette hausse de postes ETP pour soutenir l'expansion des services d'autobus et d'en améliorer la fiabilité et pour répondre à ses besoins opérationnels et aux exigences réglementaires. L'ajout de postes ETP pour les services d'urgence (police et paramédic) est nécessaire afin de soutenir les infrastructures, nouvelles ou agrandies, ainsi que la prestation des services. Le financement des postes ETP additionnels pour tous les services, sauf les services de police et de transport en commun, provient de subventions provinciales, de frais additionnels perçus des usagers ou de recouvrements en immobilisations.

Budget de 2020 financé par les taxes

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales de fonctionnement financées par les taxes prévues en 2020 sont de 3,36 milliards de dollars, une hausse de 120 M\$ par rapport à 2019. Les dépenses de fonctionnement sont financées à même les taxes foncières (53 %), les paiements tenant lieu d'impôts fonciers (5 %), les subventions fédérales et provinciales (21 %), les redevances et frais de services (16 %) et diverses autres sources de revenus (5 %).

Financement disponible

CROISSANCE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE ET HAUSSES DE TAXES — 74,6 MILLIONS DE DOLLARS

Les taxes perçues de nouveaux projets d'aménagement devraient augmenter de 1,5 % en 2020, ce qui fournira 24,9 M\$ de recettes fiscales supplémentaires. Les recettes provenant de la majoration globale proposée de 3 % des taxes foncières sont de l'ordre de 49,7 M\$.

HAUSSE DES FRAIS AUX USAGERS ET DES RECETTES/PROGRAMME PROVINCIAL À FRAIS PARTAGÉS — 45,7 MILLIONS DE DOLLARS

Les hausses des frais aux usagers prévues dans le budget préliminaire correspondent aux coûts additionnels pour offrir les services conformément au cadre financier. Les recettes provenant de toutes les autres sources sont examinées annuellement afin de déterminer si des rajustements sont nécessaires. Les frais aux usagers et les rajustements de recettes pris ensemble devraient générer 38,5 M\$.

Les hausses annuelles des frais aux usagers dans toutes les directions générales sont incluses dans ce montant de même que la hausse des frais de collecte des déchets solides pour les résidences unifamiliales et les immeubles à logements multiples, conformément aux nouveaux contrats de collecte des ordures. D'autres recettes ont été ajoutées en raison de l'augmentation prévue des revenus de placement attribuable à des soldes de liquidités plus élevés et à de meilleurs taux d'intérêt. La hausse des tarifs versés par les usagers du transport en commun et des recettes des Services de transport en commun totalise 17,4 M\$, ce qui comprend une hausse de 2,5 % des tarifs — en vigueur le 1^{er} janvier — et l'augmentation des recettes liées à l'annualisation des hausses de 2019 et à des rajustements pour l'inflation et la croissance des services.

Une augmentation des programmes provinciaux et fédéraux à frais partagés de 7,2 M\$ est prévue pour les services paramédicaux, de santé publique et de police.

Contraintes de financement

RAJUSTEMENTS DE BASE — 12,9 MILLIONS DE DOLLARS

Les rajustements de base du budget des directions générales de la Ville comprennent un ajout de 3,1 M\$ pour les services d'entretien hivernal, 1,5 M\$ pour les congés

d'invalidité à long terme, 4,1 M\$ pour les licences de Microsoft Office 365, 3,25 M\$ pour l'augmentation des assurances et 1 M\$ pour le remplacement des véhicules de la flotte arrivés en fin de vie, hausse compensée par la conversion d'allocations ponctuelles provenant du budget de 2019. Les rajustements de base du budget du Service de transport en commun sont reliés à l'annualisation des modifications apportées en 2019.

MAINTIEN DES SERVICES — 86 MILLIONS DE DOLLARS

Les hausses de la rémunération et des avantages sociaux découlant du règlement des conventions collectives et des modifications législatives apportées au Régime de pension du Canada exigent un montant de 48,5 M\$ en 2020. En outre, des coûts d'indexation de 7 M\$ associés au financement de projets d'immobilisation, une hausse de 2,3 M\$ de la contribution au Fonds de réserve de stabilisation des taxes et une augmentation en raison de l'inflation de 17,3 M\$ reliée à la hausse du prix du carburant, des services achetés, des contrats et des programmes régis par la loi provinciale sont inclus dans le budget. Le budget du Service de transport en commun comprend également une augmentation de 9,8 M\$ de la contribution au fonds d'immobilisations en remplacement de l'annulation de la hausse de la taxe provinciale sur l'essence.

BESOINS POUR LA CROISSANCE — 24,9 MILLIONS DE DOLLARS

Les coûts liés à la croissance comprennent 1,5 M\$ pour l'entretien du réseau routier considérant l'ajout de kilomètres de voies nouvelles, 500 000 \$ pour soutenir la croissance du programme de laissez-passer EquiPass et de laissez-passer communautaire et 1,1 M\$ pour l'embauche de quatorze nouveaux paramédics afin de répondre au volume d'appels plus élevé. De plus, 1,4 M\$ pour la gestion des déchets solides en raison de l'accroissement du nombre de ménages et de l'amélioration du niveau de service, 1 M\$ destinés aux Services de la circulation pour les travaux de marquage de la chaussée, l'ajout de dix brigadiers et de quatorze nouveaux dispositifs photographiques de surveillance aux feux rouges sont inclus dans le budget.

Le Service de transport en commun a inclus à son budget 9,5 M\$ pour l'accroissement en 2020 des heures de service et l'expansion des services de Para Transpo afin de répondre aux besoins accrus de la clientèle. Le Service de police d'Ottawa demande également une somme additionnelle de 6,3 M\$ pour l'embauche de trente policiers et l'annualisation des nouveaux employés embauchés en 2019. La croissance du budget de Santé publique Ottawa est attribuable à la légalisation du cannabis, aux programmes de santé autochtones et au programme provincial de soins dentaires pour les aînés qui est compensé par du financement provincial.

GAINS EN EFFICACITÉ — 3,5 MILLIONS DE DOLLARS

Les gains en efficacité de Santé publique Ottawa reliés à l'optimisation des procédures opérationnelles, les gains en efficacité au chapitre de l'administration et de l'approvisionnement reliés aux services professionnels et les économies réalisées sur la publicité des programmes et les fournitures sont inclus dans le budget. Les gains en efficacité du Service de police proviennent de l'intégration des fonctions de soutien administratif et de l'optimisation des procédures opérationnelles.

CONTRIBUTIONS PONCTUELLES — 5,8 MILLIONS DE DOLLARS

Les contraintes du budget de fonctionnement de 2020 financé par les taxes incluent les contributions ponctuelles financées par le Fonds de réserve de stabilisation des taxes. Le Service de police d'Ottawa demande un montant de 2,4 M\$ pour faire face à ses contraintes budgétaires jusqu'à ce que d'autres gains en efficacité soient trouvés. Sont également inclus des montants de 1 M\$ pour doter les établissements de soins de longue durée d'un point de service avec système de documentation, 900 000 \$ pour le financement des élections, 500 000 \$ pour les coûts de transition des services sociaux en vertu du nouveau cadre stratégique de financement communautaire, 400 000 \$ pour l'examen des limites des quartiers, 250 000 \$ pour l'examen des normes de qualité d'entretien hivernal, 180 000 \$ pour le programme Construire de meilleurs quartiers, 100 000 \$ pour la stratégie de lutte contre le racisme et 50 000 \$ pour les célébrations de l'anniversaire de Kanata.

Budget d'immobilisations préliminaire de 2020 et prévisions d'immobilisations 2021-2023

Les besoins liés au programme d'immobilisations pour 2020 et aux prévisions d'immobilisations de 2021 à 2023 sont fondés sur le Plan directeur du transport, le Plan directeur de l'infrastructure, l'étude préliminaire sur les redevances d'aménagement de 2019 et le Plan financier à long terme V pour les services financés par les taxes et les services financés par les redevances, tous approuvés par le Conseil. Le financement par emprunt utilisé pour financer les volets admissibles du programme d'immobilisations sera utilisé conformément au Plan financier à long terme V et au Cadre financier. La hausse ponctuelle de 57 M\$ provenant de la taxe fédérale sur l'essence a été subséquemment majorée d'un million de dollars. Ces fonds servent à financer le renouvellement d'infrastructures, notamment les routes, les ponts et les modes de transport actifs. Le budget préliminaire de 2020 inclut 20 M\$ des 58 M\$ et le solde de 38 M\$ sera affecté à parts égales aux budgets d'immobilisations de 2021 et de 2022. La Ville continuera d'augmenter sa contribution au fonds d'immobilisations afin d'en

rapprocher le niveau de financement du niveau nécessaire pour maintenir ses actifs « en bon état », comme indiqué dans le Plan financier à long terme V.

Dettes et réserves

Le programme d'immobilisations de la Ville est financé par des fonds de réserve financés à même les taxes, des redevances d'aménagement sur la partie liée à la croissance des projets admissibles et des subventions fédérales et provinciales.

Les lignes directrices du Cadre financier approuvées par le Conseil relativement à la dette sont les suivantes :

- Le service de la dette ne doit pas excéder un quart de 1 % de la taxe foncière lorsqu'il ne s'agit pas d'un projet ancien;
- S'il s'agit d'un projet ancien, le service de la dette peut excéder ce pourcentage;
- Le capital et les intérêts de la dette soutenue par les taxes ne doivent pas excéder 7,5 % des recettes municipales.

Le programme d'immobilisations élaboré et présenté au Conseil respecte ces principes.

Budget d'immobilisations préliminaire de 2020 — financé par les taxes

L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les projets d'infrastructure financés par les taxes en 2020 est de 564,8 M\$. Ces dépenses comprennent le programme intégré de réfection des aqueducs, des égouts et des routes financé par les taxes et les plans préliminaires d'immobilisations de la Commission de services policiers et du conseil d'administration de la Bibliothèque publique. Les projets d'immobilisations pour l'eau et les eaux usées, lesquels sont entièrement financés à même les redevances pour l'eau, les égouts et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement et le service de la dette sont présentés plus loin dans ce rapport. L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les projets financés par les taxes et les redevances en 2020 est de 813,8 M\$.

Le financement du programme de travaux intégrés provient de sources soit financées par les taxes (fonds de réserve pour immobilisations de la Ville ou emprunt financé par les taxes) soit financées par les redevances (fonds de réserve pour l'aqueduc, les égouts et les eaux pluviales ou emprunt financé par les redevances). Bien que ces projets comportent des composantes financées par les taxes ou par les redevances, ils sont inclus dans le livret budgétaire du Comité des transports, car ils relèvent de son

mandat législatif. Le tableau 4 ci-après présente le volet financé par les taxes du programme de travaux intégrés.

Tableau 4 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations financé par les taxes — 2020 (en milliers de dollars)

Demande en 2020	Renouvellement des immobilisations municipales	Croissance	Améliorations de services exigées par la réglementation	Total global
Autorisation totale	375 315	142 056	47 393	564 764
Exigences de financement				
Recettes	286	7 070	550	7 906
Réserves	315 923	26 050	10 300	352 273
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	154	88 040	294	88 488
Financement par emprunt	58 952	20 896	36 249	116 097
Total	375 315	142 056	47 393	564 764

Budget de fonctionnement préliminaire de 2020 — financé par les redevances

SERVICES FINANCÉS PAR LES REDEVANCES

Le budget de fonctionnement préliminaire de 2020 financé par les redevances est conforme au Plan financier à long terme V approuvé par le Conseil en septembre 2017. Le budget préliminaire financé par les redevances de 2020, lequel comprend les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales, a été préparé dans les limites des augmentations de recettes adoptées par le Conseil : 3 % pour l'eau, 5 % pour les eaux usées et 12 % pour les eaux pluviales, soit une hausse globale moyenne des recettes de 5 % pour les services financés par les redevances. L'augmentation globale des recettes est attribuable en partie aux recettes additionnelles provenant de nouveaux comptes, ce qui réduit la hausse imposée aux utilisateurs actuels des réseaux. Par conséquent, la facture moyenne des utilisateurs actuels augmentera de 4,7 %.

En vertu du nouveau barème de redevances entré en vigueur en 2019, 20 % des recettes proviennent de frais fixes établis en fonction de la grosseur des compteurs d'eau et l'autre 80 %, de la consommation prévue. Les prévisions de recettes pour 2020 sont fondées sur une consommation prévue de 81,4 millions de mètres cubes. Les redevances d'eaux pluviales sont fixes et établies selon le type de propriété, le secteur de service et le type de service.

Les redevances, les frais de service et l'augmentation des nouveaux comptes financent les besoins opérationnels des réseaux d'aqueduc, d'égout et de gestion des eaux pluviales et permettent de financer des travaux d'immobilisations ou de rembourser le service de la dette pour les travaux d'immobilisations.

L'incidence des nouveaux tarifs sur un ménage dont la consommation moyenne est de 180 mètres cubes d'eau par année est illustrée dans le tableau 5 ci-après.

Tableau 5 : Incidence sur la facture annuelle (en dollars)

Secteur	Secteur urbain, raccordé			Secteur rural, non raccordé		
	2019	2020	Variation en %	2019	2020	Variation en %
Eau	350	360	3,0 %	-	-	0,0 %
Égout	305	319	4,6 %	-	-	0,0 %
Eaux pluviales	128	141	9,6 %	64	70	9,6 %
Total	784	820	4,7 %	64	70	9,6 %
Variation en \$		36			6	

Les variations des prévisions du budget 2020 et les sources de financement sont présentées par catégorie dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Variations des coûts opérationnels du budget de fonctionnement (millions de dollars)

	Eau	Égout	Eaux pluviales	Total
Fonds disponibles :				
Augmentation de tarif/frais d'utilisation	5,5	5,9	5,1	16,5
Contraintes de financement :				
Maintien des services	1,7	1,9	0,4	4,0
Croissance	0,1	0	0	0,1
Contributions aux immobilisations	3,7	4,0	4,7	12,4
Total	5,5	5,9	5,1	16,5

Financement disponible

En fonction des niveaux de consommation en 2020 et des hausses de recettes approuvées par le Conseil, l'augmentation des redevances en 2020 générera des recettes additionnelles de 16,5 M\$, soit 5,5 M\$ pour l'eau, 5,9 M\$ pour les égouts et 5,1 M\$ pour les eaux pluviales.

Contraintes de financement

MAINTIEN DES PROGRAMMES ET DES SERVICES EXISTANTS — 4 MILLIONS DE DOLLARS

L'augmentation découle principalement du règlement anticipé des conventions collectives, des augmentations de salaire et de la hausse du coût des avantages sociaux.

CONTRIBUTIONS AUX IMMOBILISATIONS — 12,4 MILLIONS DE DOLLARS

L'augmentation globale de la contribution au fonds d'immobilisations de 12,4 M\$ est nécessaire à cause du coût élevé des infrastructures requises pour fournir les services financés à même les redevances dont la durée s'étend sur plusieurs générations.

Programme d'immobilisations pour l'eau et les eaux usées de 2020

L'autorisation de dépenses d'immobilisations demandée en 2020 est de 249 M\$. Ce montant comprend le volet du programme intégré de réfection de la chaussée, des conduites d'eau et des égouts financé par les redevances. Une liste des travaux proposés pour 2020 est incluse dans le budget préliminaire.

Tableau 7 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations financé par les taxes — 2020 (en milliers de dollars)

Demandes pour 2020 (000 \$)	Renouvellement des immobilisations municipales	Croissance	Améliorations de services exigées par la réglementation	Total global
Autorisation totale	210 295	37 196	1 500	248 991
Exigences de financement				
Recettes	3 250	0	450	3 700
Réserves	170 507	7 581	1 050	179 138
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	220	29 615	0	29 835
Financement par emprunt	36 318	0	0	36 318
Total	210 295	37 196	1 500	248 991

Le renouvellement des infrastructures représente 85 % du budget total d'immobilisations en 2020. Le budget d'immobilisations est financé par les fonds de réserve pour l'eau, les égouts et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement, les nouveaux emprunts et les subventions gouvernementales. En 2020, le remboursement annuel de la dette pour les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales sera de 13 % des recettes municipales pour ces secteurs de service. Ce pourcentage s'inscrit dans la limite de 15 % de la dette établie par le Conseil pour les programmes financés par les redevances.

Examens et consultations budgétaires

Les budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de chaque comité seront examinés par le président ou la présidente et le vice-président ou la vice-présidente de ce comité dans le cadre des réunions d'approbation des ordres du jour, et les directrices et directeurs généraux des directions concernées ajouteront leurs commentaires.

Les comités permanents, la Commission de transport en commun, la Commission des services policiers, le Conseil d'administration de la bibliothèque, le Conseil de santé publique et les comités consultatifs tiendront tous des rencontres pour étudier leurs budgets préliminaires de 2020 et pour entendre les délégations du public.

Les résidents de la ville disposent de plusieurs moyens pour commenter le budget préliminaire. Les résidents sont invités à fournir leurs commentaires directement à leur conseillère ou leur conseiller de quartier. Bon nombre de conseillères et de conseillers tiennent des consultations publiques sur le budget pour recueillir les commentaires des résidents de leur quartier. Cette année, des consultations publiques ont commencé un peu partout dans la ville en octobre et elles se sont poursuivies en novembre. Les commentaires recueillis dans ces rencontres sont transmis au maire et au directeur municipal aux fins de considération. Les résidents peuvent également soumettre leurs questions et commentaires sur le budget préliminaire de 2020 au moyen du site Web de la Ville [Participons Ottawa](#).

Une fois le budget préliminaire de 2020 déposé, les documents budgétaires sont publiés sur le site [Ottawa.ca](#) et les bibliothèques municipales et les centres de service à la clientèle en ont des exemplaires.

Les budgets préliminaires seront étudiés par les comités permanents et les conseils concernés, la Commission du transport en commun et les comités consultatifs dans le cadre de rencontres publiques qui se dérouleront en novembre et se poursuivront jusqu'au 9 décembre 2019. Les résidents sont invités à participer à ces rencontres et à fournir leurs commentaires en s'inscrivant pour intervenir à titre de délégation publique. Le calendrier de ces rencontres est présenté dans le tableau 8 ci-après.

Tableau 8 — calendrier des rencontres budgétaires de 2019

Comités, conseils ou Commission	Date
Conseil municipal (dépôt de rapport)	Le 6 novembre 2019
Comité consultatif sur la gérance environnementale	Le 14 novembre 2019
Comité permanent sur la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets	Le 19 novembre 2019
Comité consultatif sur l'accessibilité	Le 19 novembre 2019
Comité consultatif sur les arts, la culture, le patrimoine et les loisirs	Le 19 novembre 2019
Commission du transport en commun	Le 20 novembre 2019
Comité consultatif sur les services en français	Le 20 novembre 2019
Comité des services communautaires et de protection	Le 21 novembre 2019
Sous-comité de la technologie de l'information	Le 25 novembre 2019
Commission de services policiers d'Ottawa	Le 25 novembre 2019
Comité de vérification	Le 26 novembre 2019
Comité de l'urbanisme	Le 28 novembre 2019
Comité des finances et du développement économique	Le 3 décembre 2019
Comité des transports	Le 4 décembre 2019
Comité de l'agriculture et des affaires rurales	Le 5 décembre 2019
Conseil de santé d'Ottawa	Le 9 décembre 2019
Conseil municipal (adoption du budget)	Le 11 décembre 2019

Le Conseil se réunira le 11 décembre 2019 pour étudier le budget préliminaire et toutes les recommandations découlant des réunions budgétaires tenues par les comités permanents, les conseils, la Commission du transport en commun et les comités consultatifs et il procédera par la suite à l'adoption du budget de 2020

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Ce rapport vise l'ensemble de la ville et n'a pas de répercussions sur les zones rurales.

CONSULTATION

Le public a été informé du processus budgétaire par des annonces publiées dans les journaux communautaires, sur ottawa.ca, et par la publication de l'ordre du jour des réunions. Des délégations publiques pourront être entendues par les comités.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES DE QUARTIER

Ce rapport vise l'ensemble de la ville et les commentaires des conseillers des quartiers ne sont pas requis.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Il n'y a pas de commentaires de la part des comités consultatifs

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'empêchement de nature juridique à la mise en œuvre des recommandations formulées dans ce rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Il n'y a pas de répercussions en matière de gestion des risques associées à ce rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont décrites dans le présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

La Ville d'Ottawa s'engage à accorder un traitement équitable aux personnes qui vivent avec un handicap en ce qui concerne l'accès à ses services, programmes, biens, installations et renseignements et à faire en sorte qu'elles puissent en bénéficier comme tous les autres membres du public, et ce, dans le respect de leur dignité. Cet engagement vaut pour les résidents, les visiteurs et les employés qui ont des handicaps visibles ou invisibles, permanents ou temporaires.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Le présent rapport soutient la priorité du Conseil en matière de viabilité financière et de gouvernance, planification et prise de décision.

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 — Sommaire du budget de fonctionnement préliminaire de 2020

Document 2 — Sommaire du budget d'immobilisations préliminaire de 2020

Document 3 — Budgets de fonctionnement et d'immobilisations préliminaires de 2020 préparés par les comités permanents, les conseils et la Commission (conservés aux dossiers du greffier municipal)

SUITE À DONNER

Les budgets préliminaires seront étudiés par les comités permanents et les conseils concernés, la Commission du transport en commun et les comités consultatifs dans le cadre de rencontres publiques qui se dérouleront en novembre et se poursuivront jusqu'au 9 décembre 2019. Les recommandations découlant de ces examens seront acheminées au Conseil aux fins de considération à sa réunion du 11 décembre 2019.